

/ « Réunir ce qui est séparé »

Libres propos de Patrick Bouchain, Grand Prix de l'urbanisme 2019, sur la situation actuelle de la construction et de la démocratie.

« **N**ous sommes dans un monde de plus en plus complexe, où il faut des spécialistes. Mais les spécialisations ont séparé les métiers, produit leur propre règlement, leur propre corporation et chacun est dans son silo. Ensuite, la démocratie a enlevé le fait du prince qui commandait sans se soucier du reste, mais a produit en même temps une bureaucratie qui fait que, pour prendre une décision, il faut beaucoup d'avis et la décision finale est très souvent d'un niveau moyen, général, qui ne satisfait personne, ni le consulté, ni l'élu ou le responsable d'un projet. Parce qu'on a perdu le sens de ce projet. Pour moi, et cela fait quarante ans que je le dis, la coconstruction, c'est de réunir le politique et le technique, grâce à un maillon manquant, un médiateur, c'est-à-dire quelqu'un qui aide à traduire ce que l'un ou l'autre ne peut ou ne veut pas dire, parce qu'il ne se sent pas libre de le dire. Il faut une sorte de "bouffon"; j'ai souvent fait ce travail avec un élu – maire, député, président de région et même ministre – qui prend des décisions inapplicables car incompréhensibles: il y manque le sens. L'échelle détermine aussi un autre mode de traduction, une interprétation entre la décision prise par un gouvernement et son application dans un village, une métropole ou un département d'outre-mer. C'est l'objet de la démarche de la Preuve par 7 (cf. encadré).

CONFIANCE

Pendant très longtemps, j'avais décidé de ne pas être un architecte qui construit, mais un architecte qui traduit. Car je me suis rendu compte qu'on a perdu cette confiance naturelle qui doit exister en démocratie. Il y a toujours une défiance, comme si la malignité était partout. S'il n'y avait pas des normes et des règles, un entrepreneur construirait mal, un architecte dessinerait mal, un politique serait malhonnête au moment d'un appel d'offres... Donc pour moi, la coconstruction, c'est réunir ce qui est séparé, non pas par une déclaration idéologique mais en réunissant à chaque fois le sujet et l'objet à réaliser. La construction de cet objet est le moment de la mise à l'épreuve nécessaire de cette réunion. L'architecture est formidable pour ça, car elle est souvent répétitive dans son programme mais toujours contextuelle. Chaque contexte est différent: l'échelle, le climat, les habitants, la personnalité de l'élu... Cette coconstruction, personne n'a compris quand je la mettais en œuvre. On me

disait: tu fais de la politique! tu te mêles de tout! Nous sommes dans une société démocratique qui fonctionne sur la base de représentants élus. Mais ce n'est pas parce qu'une personne est élue qu'elle doit se couper de ses électeurs et se réfugier derrière la réglementation et les techniciens, qui sont eux-mêmes des citoyens. Nous sommes tous habitants et tous concernés par l'objet à construire.

PUBLIC-PRIVÉ

Le partenariat public-privé a été inventé parce que, pour certains objets, équipements ou aménagements, les collectivités n'avaient ni les moyens financiers, ni les compétences en interne pour les réaliser. Elles délèguent donc à l'extérieur. Qui a profité de cette disposition libérale? C'est le BTP. Cette nouvelle disposition aurait pu bénéficier à des organismes plus petits, des associations, des sociétés coopératives (SCIC), des services d'intérêt général (SIEG), par délégations de service public...

J'ai très tôt dit: je suis un privé, je viens au service de la collectivité publique, je viens pour un objet et après je disparaissais. Je l'ai testé aussi. J'ai voulu raccorder privé-public, mettre en place un autre

PPP: parlement public-privé. Certains m'ont dit: "Avec toi, on pourrait remplacer le mot partenariat par le mot participation." Ce parlement public-privé, pendant un certain temps, peut être sorti du système administratif pour être confié à un groupement extérieur, qui agit dans l'intérêt général. Ce parlement ne remplace pas l'assemblée élue; il accompagne dans une transparence démocratique. Et comme je l'ai toujours fait lors des chantiers de mes projets, le concepteur doit associer celui qui commande, celui qui construit à celui qui va s'en servir, mais aussi celui qui va le gérer, par exemple le service d'une ville dans le cas d'un équipement.

Ceux qui pensent que "la coconstruction, c'est juste de s'organiser entre concepteurs et constructeurs" font un acte stérile qui ne fera pas tache d'huile. À peine coconstruit, l'objet ne peut fonctionner que pour le groupe. Et si un des membres ou le groupe disparaît, l'objet ne correspondra plus à rien.

INDUSTRIE ET DESIGN

En 1981, nous avons créé avec des amis l'École nationale supérieure de création industrielle (Ensci) à la demande de Jean Prouvé et de Charlotte Perriand. L'idée était que les produits



Patrick Bouchain

© Didier Goupy/Signatures

du bâtiment – un interrupteur, un papier peint, une brique, une colle – sont fabriqués industriellement, mais que leur assemblage est manuel et contextuel. L'industrialisation du bâtiment sur le modèle de l'automobile, produite et montée en usine, puis transportée sur camion, a été une erreur qui a très vite montré ses limites. Les financements et les savoir-faire d'un chantier ne permettent pas de comparer une automobile avec un bâtiment; en revanche, celui-ci est composé et assemblé de beaucoup de produits industriels. Et on pourrait améliorer la création de ces objets qui ont une grande importance dans la construction et permettre une composition au moment de la conception et une interprétation au montage. La laideur du pavillonnaire et de la transformation des bâtiments construits vient de la laideur des produits vendus dans la plateforme du bâtiment. Le savoir-faire des artisans est annulé par des produits plus laids les uns que les autres. J'ai travaillé avec un ingénieur qui inoculait un champignon dans du béton, celui-ci avait pour fonction d'être un bouche-pores; il l'avait trouvé sur des ruines, cette mousse changeait de couleur avec les saisons. Il y a aujourd'hui une absence d'imagination, de prise de risque. C'est dommage! Le bâtiment est artisanal parce qu'il est construit à la main et il pourrait être à chaque fois une œuvre humaine. On pourrait le faire dans le logement social. Une partie importante des locataires HLM travaillent dans le bâtiment. Pourquoi

Pourquoi ne pas faire confiance aux habitants pour améliorer leur logement ?

ne pas faire confiance aux habitants pour améliorer, transformer leur logement ? Et pour en construire de nouveaux, avec des techniques des pays d'où vient notre main-d'œuvre. Beaucoup sont originaires de pays où il y a des savoirs ancestraux sur comment construire avec de la terre, du bois, de la paille...

DÉMOCRATIE, MACRO ET MICRO

On le voit avec le problème des vaccins contre le Covid: on a voulu tout centraliser pour contrôler. Mais tous les systèmes trop macro démontrent qu'ils ne fonctionnent pas dans l'imprévu. Il faut retourner au micro, mais le micro ne peut fonctionner que par une délégation de confiance.

La preuve: dans des petites communes où il n'y a pas un rond, les maires ont déjà prévu leur "vaccinodrome". Le maire et les services techniques ont aménagé une salle, mais il n'y a pas le vaccin! En France, il y a 34 000 communes. Nous sommes peut-être le pays d'Europe qui a la meilleure décentralisation démocratique si

on la fait fonctionner. Et pour la faire fonctionner, il faut accepter cette délégation de confiance. D'ailleurs, notre démocratie représentative est basée sur la désignation de nos représentants par la confiance du peuple vis-à-vis de ses élus. Il faut le retour de cette confiance pour permettre aux représentés d'être des acteurs de la vie et construire avec eux notre monde commun. »

/ Propos recueillis par **Antoine Loubière**

/ La Preuve par 7, démarche expérimentale

Projet manifeste initié par Patrick Bouchain, La Preuve par 7 s'engage dans une nouvelle convention de trois ans avec ses partenaires.

« **L**a Preuve par 7, c'est la preuve par l'exemple, ce n'est pas une agence qui gère des projets, mais un laboratoire au service d'une démarche expérimentale associant l'architecture et l'urbanisme à des enjeux de société à partir de situations locales. » Quand elle définit La Preuve par 7, dont elle est codirectrice, l'architecte urbaniste Sophie Ricard est précise et passionnée. Elle a rejoint récemment cette aventure lancée en 2017 par Patrick Bouchain pour « accompagner des porteurs de projets urbains, d'équipements, d'habitat, qui expérimentent une nouvelle manière de faire dans la fabrique de la ville à 7 échelles territoriales: un village, un bourg, une ville moyenne, des territoires métropolitains, une métropole, un équipement structurant et un territoire d'outre-mer ». Comme l'explique l'infatigable concepteur: « Le bilan des trois premières années a été tiré pendant le confinement en juin 2020. » Et les partenaires institutionnels de départ, le ministère de la Cohésion des territoires, celui de la Culture, et la Fondation de France sont partants pour une nouvelle convention de trois ans, qui sera mise en œuvre par une direction collégiale, composée de Paul Citron, Laura Petitbon et Sophie Ricard. Initialement lancée sur 7 sites correspondant aux 7 échelles

Faire école et non dupliquer des modèles hors-sol

évoquées plus haut, La Preuve par 7 se concentre désormais sur 5 sites démonstrateurs à l'œuvre: deux villes moyennes de la banlieue parisienne, Bagneux et Gennevilliers; deux bourgs de la seconde couronne de la métropole clermontoise, Pérignat-sur-Allier et Billom; et une petite ville d'outre-mer, Chiconi, sur l'île de Mayotte. Mais, précise Patrick Bouchain, « hors du club des 7, il y aura des cousins et des cousines ». L'objectif souligné par Sophie Ricard est bien de « transmettre des outils, de faire récit des expérimentations, de documenter les pratiques autour des notions de jurisprudence afin de faire école et non de dupliquer des modèles hors-sol ». Pour ce faire, La Preuve par 7 met en place un centre de ressources, plateforme documentée par des récits, des documents juridiques et techniques, et est partie prenante de la nouvelle chaire EFF & T (Expérimenter, faire, fabriquer & transmettre) portée par l'École d'architecture de la Villette, celle de Paris-Belleville et Hesam Université¹. On sait combien Patrick Bouchain est soucieux de transmission aux nouvelles générations, à ce qu'il appelle « l'élite perdue ». Sophie Ricard s'appuie sur sa propre expérience d'accompagnement, en ayant habité le site du projet, de la rénovation de 60 maisons à Boulogne-sur-Mer menée en partie par les ■■■

■■■ habitants eux-mêmes. Elle en tire quelques principes de base. D'abord, « *la permanence territoriale – s'ancrer dans un site sur le temps long afin d'entendre, de comprendre et de retranscrire un projet au plus proche des besoins et ainsi révéler la disparité de nos territoires* », comme celle qu'assure à Pérignat-sur-Allier le collectif interdisciplinaire Rural Combo. Ensuite « *la programmation ouverte* » qui consiste à « *ne pas tout dessiner à l'avance pour laisser advenir d'autres besoins* », et « *l'agilité dans le processus* », avec par exemple un « *plan-guide en actes* » comme à Pérignat, qui associe le temps long de l'étude urbaine à la mise en œuvre de chantiers démonstrateurs et collectifs. Cependant, Sophie Ricard insiste sur un autre élément de La Preuve par 7 : « *La volonté de ne pas dissocier les sujets et de traiter des questions fondamentales, l'éducation et la jeunesse, la santé et le travail, au cœur de l'habitabilité de nos territoires.* » D'où, à Bagnaux, la démarche

de concevoir un nouveau lycée avant sa construction avec la création d'un tiers-lieu des savoirs par et pour les jeunes, et, à Gennevilliers, l'aménagement d'un îlot autour de l'ancienne halle des Grésillons en expérimentant de nouveaux usages et en décloisonnant les approches sectorielles entre habitat social, espaces publics, lieux de travail, d'enseignement et de commerce. À Chiconi, c'est aussi une politique culturelle pour la jeunesse qui est en jeu avec un projet de MJC élaboré tel un projet d'urbanisme culturel à part entière. Rejoignant les intuitions du design, Sophie Ricard conclut sur la nécessité d'accompagner les collectivités dans la formulation de la commande, tout en redonnant confiance aux territoires et à leurs habitants en prônant le permis de faire. / **A.L.**

① Les responsables scientifiques de la chaire sont Antonella Tufano et Bendicht Weber (ENSAPLV).

Pour en savoir plus
<https://lapreuvepar7.fr>

À lire



■ **Ce livre, assez différent** de ceux consacrés aux précédents Grands Prix de l'urbanisme, multiplie les angles pour tenter de cerner la personnalité hors norme de Patrick Bouchain et l'étendue de ses champs d'intervention. Pour ce faire, Ariella Masboungi et Antoine Petitjean l'ont beaucoup fait parler, mais ils ont aussi interrogé des partenaires (Alexandre Chemetoff, Jean Badaroux, Noël Mamère, Bartabas) et de jeunes professionnels ayant travaillé avec lui,

comme Sophie Ricard, Julien Beller ou Edith Hallauer. Un copieux portfolio « Souvenirs » rappelle que Patrick Bouchain dessine sans cesse (croquis, maquettes, carnets...) et écrit beaucoup (il dirige aussi une collection de livres chez Actes Sud). L'ouvrage présente également une vingtaine de projets réalisés, certains très connus comme le Lieu unique à Nantes et la Condition publique à Roubaix, d'autres qui méritent d'être découverts comme la rue Delacroix à Boulogne-sur-Mer (où Sophie Ricard assura la permanence territoriale). Plusieurs pages sont consacrées à la démarche expérimentale d'architecture et d'urbanisme, « La Preuve par 7 », alors dans sa première phase d'existence. Le tout dresse une sorte de portrait de Patrick Bouchain à travers ses multiples engagements et son incroyable appétit de création. / **A. L.**

Un urbanisme de l'inattendu. Patrick Bouchain Grand Prix de l'urbanisme 2019, Ariella Masboungi (dir.), Antoine Petitjean (corédaction et direction éditoriale), Parenthèses/DGALN, 2020, 224 pages, 18 euros



■ **Tous les deux ans**, à côté du Grand Prix de l'urbanisme, le Palmarès des jeunes urbanistes « traduit la diversité des profils des jeunes professionnels de la sphère de l'urbanisme, souvent constitués en équipes ou collectifs ».

En 2020, six lauréats ont été distingués : Altitude 35

(Clara Loukkal, Benoît Barnoud), Bellastock (collectif), FCML (Florian Camani, Mathilde Luguët), Le Sens de la Ville (Fanny Rahmouni, Sonia Dinh, Flore Trautmann, Vincent Josso, Daphné Lecointre et Lucille Gréco), Sophie Ricard, architecte-urbaniste-AMO, Yes We Camp (collectif). Cet ouvrage permet de mieux les connaître, en particulier Sophie Ricard, qui livre un parcours singulier mené aux côtés de Patrick Bouchain (cf. p. 61). / **A. L.**

Terrains d'entente. Palmarès des jeunes urbanistes 2020, Isabel Diaz (dir.), Olivia Barbet-Massin et Antoine Petitjean, Parenthèses, 2021, 144 pages, 16 euros